

Marie LAURENCE  
50, rue des noyers  
24290 VALOJOULX

Le 7 novembre 2021

OBJET: Révision du PPRI de la vallée Vézère  
COPIE : Mairie de Valojoux

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Veillez, par la présente, prendre note de ma vive opposition au plan visant à classer en zone inondable rouge le village des Bories à Valojoux.

La dernière montée des eaux jusqu'au hameau s'est produite en 1960 et était due à une erreur humaine au niveau du barrage. Il en ressort que la probabilité pour que pareil risque se reproduise est infime.

Je m'oppose donc à la révision du classement sachant qu'une telle décision portera préjudice au développement et au renouvellement du lieu en empêchant tout aménagement des bâtiments susceptibles d'accueillir des nouveaux venus et en portant un sérieux coup à la valeur foncière des biens de chacun. Le tout dans un contexte où le dernier PLU a réduit à peau de chagrin le nombre de parcelles constructibles et où il s'ensuit que la rénovation des bâtiments déjà existants devrait plus que jamais être possible.

A l'heure où les campagnes ont un besoin vital d'être redynamisées et où la conjoncture favorise précisément un retour de forces vives, le projet de classement en zone rouge du hameau des Bories m'apparaît comme un contresens et le condamne à déperir.

Bien cordialement,

Marie LAURENCE